

Déclaration liminaire des représentants du personnel
en CHSCTSS/Météopole du 17/10/2014

Les représentants du personnel au CHSCTSS/Météopole réunis ce 17 octobre 2014 se déclarent opposés au projet de mutualisation des services administratifs, logistiques, de communication et de documentation du site toulousain tel que présenté à ce jour.

Ils dénoncent la mise en place de cette mutualisation à marche forcée, le manque de réelle concertation avec les agents, les informations contradictoires qui leur sont parfois données et le manque de visibilité du projet final.

Ils constatent que les conditions dans lesquelles ce projet est mené est déjà source de malaises parmi les personnels concernés.

La méthode employée de l'avance « à petits pas » est génératrice de grandes incertitudes, inquiétudes, voire d'angoisses pour l'avenir.

Les représentants du personnel au CHSCTSS/Météopole font leurs demandes du personnel déjà exprimées à plusieurs reprises lors d'Assemblées Générales du personnel :

- une réflexion basée sur un état de la charge réelle de travail, des missions à accomplir et non sur le postulat de l'obligation de réduire le nombre d'agents,
- des réunions de services avec tous les agents concernés par cette mutualisation pour améliorer les échanges et la transparence des informations,
- une présentation claire du projet à son stade final, ainsi que les étapes intermédiaires,
- une définition des missions des nouvelles équipes,
- une définition des effectifs, et l'ouverture des postes libérés par des départs concomitants (service missions et RH par exemple)
- un calendrier de mise en place,
- une réflexion globale, à l'échéance finale, y compris sur les aspects matériels et les locaux qui devront accueillir ce nouveau service mutualisé.

Si la direction n'entend pas les demandes fortes du personnel, elle s'expose à la mise en place d'une mutualisation dans la souffrance de ses agents.